

Lens, le 24 septembre

## COMMUNIQUE DE PRESSE

### Engagement Quartiers 2030 : le collectif au centre du Contrat de ville de la CALL

Prévenir, agir et coopérer pour améliorer la qualité de vie des habitants des quartiers prioritaires, tels sont les objectifs du nouveau Contrat de ville de la CALL.

Signé le mardi 24 septembre, au centre culturel évasion à Noyelles-sous-Lens, en présence de Jacques Billant, Préfet du Pas-de-Calais, Sabine Finez, Conseillère régionale de la Région Hauts-de-France, Sylvain Robert, Président de la CALL, Alain Bavay, Vice-Président de la CALL en charge de la cohésion sociale et des maires des 19 communes engagées, le contrat qui implique 21 quartiers de l'agglomération, fixe les engagements pour six ans.

« C'est un contrat de ville équilibré et réaliste qui offre des solutions et des moyens à des quartiers pour lesquels il est important d'être présents. Les enjeux de notre territoire sont à relever et c'est grâce au collectif qu'il nous sera possible d'y arriver » a exposé Sylvain Robert lors de la matinée.

#### Une politique de la ville

La « politique de la ville » vise à améliorer la situation des quartiers les plus en difficulté que l'on appelle les « quartiers prioritaires » (QPV). Ces secteurs bénéficient de dispositifs exceptionnels comme des mesures d'accompagnement spécifiques et/ou financières envers un retour à l'emploi, une exonération fiscale et sociale pour les entrepreneurs et commerçants, ou encore un accompagnement des écoles et de la petite enfance.

Cette politique intervient dans plusieurs domaines tels que le social, le logement et le cadre de vie, l'emploi et le développement économique ou encore la participation des habitants. L'État, la Région, le Département, les communes et la CALL mènent ensemble cette politique. Dans ce cadre, elles signent un accord appelé « Contrat de ville », piloté par la CALL.

#### Quartiers 2030 : un contrat de ville participatif

Le Contrat de ville de la CALL est ainsi le fruit d'une réflexion progressive et surtout, collective. En impliquant également les habitants de son territoire dans sa conception, l'agglomération a défini et (ré)affirmé des priorités : faire du contrat de ville un document pédagogique et agile afin qu'il puisse évoluer dans le temps et penser une organisation (gouvernance) pour relever des défis importants comme la transition écologique, la participation des habitants, ainsi qu'une mobilisation plus accrue du droit commun (engagement formel des partenaires).

« Nous avons souhaité une vision partagée et consensuelle des grands enjeux à relever et ce nouveau Contrat de ville est le fruit d'une concertation citoyenne, institutionnelle et technique qui a mobilisé près de 600 personnes » a exposé Alain Bavay lors de la signature.

En effet, afin de construire un contrat de ville qui ressemble à son territoire et à ses habitants, près de 600 personnes ont été mobilisées : élus, techniciens et habitants forment le « Labo de la participation des habitants ». Une volonté d'expérimenter une nouvelle dynamique participative dans le champ de la cohésion sociale.

### **Cap sur les priorités**

Remettre l'humain au cœur des quartiers, prévenir des risques de basculements et agir aux moments opportuns, aborder les habitants de manière globale et non par une entrée thématique, sont les priorités du Contrat de ville de la CALL. Cet outil permettra également et globalement, d'appliquer une stratégie pour prévenir et réduire les inégalités tout en transformant les quartiers les plus en difficulté.

### **21 quartiers sur 19 villes**

**Camus** - Angres

**République-Cité 4** - Avion

**Cité des Brebis** - Bully-les-Mines / Mazingarbe

**Cité du Transvaal- Centre** - Billy-Montigny / Fouquières-lez-Lens

**Cité 5 - Cité 11** - Grenay/ Loos-en-Gohelle

**Cité Bellevue** - Harnes

**Saint-Elie-Fosse 13** – Douvrin / Hulluch / Haisnes

**Cité 2 / Sellier-Cité 4** Lens

**Grande Résidence** - Lens / Loison-sous-Lens / Vendin-le-Vieil

**Calonne / Marichelles / Vent de Bises** - Liévin

**3 cités** - Mazingarbe

**Cité 10** - Sains-en-Gohelle

**Les Blanches Laines / Fosse 11 12 13** - Avion / Sallaumines

**Du 3/15** - Méricourt / Sallaumines / Noyelles-sous-Lens (*nouvelle entrée dans ce contrat de ville*)

**Cité Des Taberneaux** - Wingles

*A noter que la commune d'Eleu-dit-Leauwette n'est plus répertoriée dans la liste.*

**Contact presse**  
Céline Gastaud  
[cgastaud@agglo-lenslievin.fr](mailto:cgastaud@agglo-lenslievin.fr)  
0321790792  
0788755033